

Association de développement de l'irrigation en Auvergne

L'IRRIGATION DANS LE PUY-DE-DÔME
ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

En 30 ans, les besoins d'irrigation dans le Puy-de-Dôme ont fortement augmenté alors que les capacités d'irrigation n'ont pratiquement pas évolué et restent faibles comparées à d'autres régions[1].
Or, l'eau est indispensable en agriculture car, comme tous les êtres vivants, les plantes ont besoin d'eau pour se développer. Sa gestion par l'irrigation permet de sécuriser les volumes et la qualité des productions agricoles. C'est une pratique millénaire qui vient pallier les aléas des précipitations : stocker l'eau en surplus en hiver pour la restituer en période de déficit l'été. Sur le territoire auvergnat, l'eau est abondante mais très irrégulière selon les lieux et les saisons ; le changement climatique accentue encore ce phénomène.
L'irrigation est créatrice de richesses : elle donne accès à des cultures spécialisées à haute valeur ajoutée approvisionnant des entreprises agroalimentaires locales comme par exemple les betteraves pour la sucrerie de Bourdon. Elle permet ainsi de maintenir un riche tissu agricole et industriel dans notre région.
Afin de répondre aux besoins en eau, la mobilisation de la ressource par la création d'ouvrages de stockage est indispensable tout comme l'amélioration de l'efficience de l'utilisation de l'eau agricole.

Les agriculteurs ne sont pas les seuls concernés : la maîtrise de l'eau est un enjeu stratégique du territoire et concerne de nombreux acteurs aux usages divers (eau potable, tourisme, production industrielle, etc.). Une plus grande concertation des acteurs et une meilleure connaissance des ressources disponibles sont indispensables pour mieux gérer et préserver l'eau.

PRÉCIPITATIONS

Certaines zones de la plaine de Limagne Val d'Allier présentent le même niveau de précipitation que Marseille !

Avec ses sources mondialement réputées, L'AUVERGNE EST SOUVENT QUALIFIÉE DE CHÂTEAU D'EAU DE LA FRANCE MAIS C'EST UNE IMAGE TROMPEUSE. L'eau est abondante mais présente de fortes irrégularités spatiales et temporelles :

- les précipitations annuelles sont de 920 mm en Auvergne, au-dessus de la moyenne française (800 mm), mais elles représentent seulement 550 mm dans les plaines de Limagne, l'équivalent de Marseille ;
- de l'eau présente en surplus l'hiver et en déficit l'été.

CHIFFRES CLÉS DE L'IRRIGATION DU PUY-DE-DÔME



Seulement **12 %** des terres équipées (vs 20 % au début du XXe siècle)

Une proportion moindre des prélèvements totaux consacrés à l'irrigation : **16 %** contre 25 % en moyenne en France[2]

Une capacité d'irrigation de **30 millions de m³**

Des besoins supplémentaires de 15 millions de m³, soit **+ 50 %** des capacités actuelles

1. Étude ADIRA 2017 sur les besoins et perspectives d'irrigation en Limagne Val d'Allier – 2. Agence de l'Eau

DANS LE PUY-DE-DÔME
DE FAIBLES CAPACITÉS D'IRRIGATION

Le Puy-de-Dôme présente l'un des plus faibles taux d'équipement en France avec seulement 12 % de ses terres équipées.
Les surfaces agricoles d'Aquitaine sont par exemple équipées à 22 %[3]. Seulement 600 agriculteurs font appel à l'irrigation, représentant 8 % des exploitations contre 28 % en Midi-Pyrénées. Les 3/4 des volumes d'eau prélevés sont utilisés pour l'eau potable et seulement 16 % pour l'irrigation contre 25 % en moyenne en France[4].

Fait singulier en France, la gestion de l'irrigation est majoritairement collective.

Elle est réalisée au travers de 20 réseaux collectifs d'irrigation, représentant 84 % du volume des prélèvements pour l'irrigation, organisés en ASA (Association syndicale autorisée).
Au niveau national, les proportions sont inversées : les prélèvements individuels représentent 88 % des surfaces irriguées en France[5].

L'eau est prélevée quasi-exclusivement dans les eaux de surface, à 95 % contre 63 % en moyenne en France.



Barrages sur l'Allier



Retenue du Sep

Les prélèvements sont réalisés :
– dans la rivière Allier dont le débit est soutenu par le réservoir de Naussac en Lozère (190 Mm³),
– grâce au déstockage du réservoir de la Sep (4,7 Mm³), créé pour desservir 2 000 ha.

La Limagne Val d'Allier est le siège d'une initiative pionnière à l'échelle européenne : l'utilisation des eaux traitées de l'agglomération clermontoise pour l'irrigation de 700 ha, après traitement complémentaire par lagunage.

L'eau d'irrigation est une ressource payante et réglementée.



La réglementation de l'irrigation du Puy-de-Dôme dépend du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Allier Aval, déclinaison locale du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du Bassin Loire-Bretagne.
Chaque irrigant doit donc payer une redevance à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.
Cumulés, la redevance et les coûts d'irrigation (pompage, transport, distribution d'eau, matériels…) représentent un budget annuel de **15 000 €/an/irrigant en moyenne**[6].

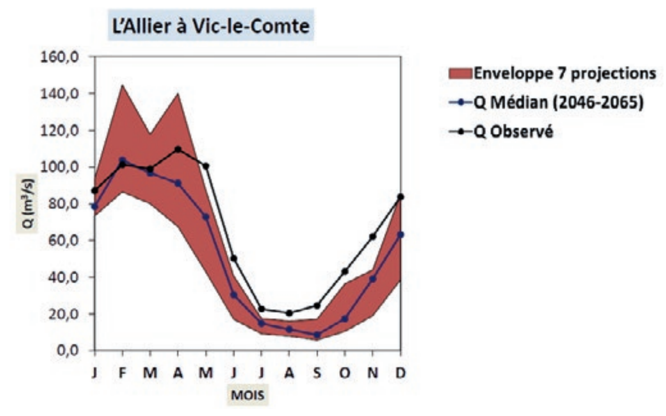
L'irrigation est un investissement pour l'agriculteur. Piloter au mieux l'irrigation pour ne pas gaspiller l'eau contribue à l'efficacité économique des exploitations.



3. AGRESTE – 4. Agence de l'eau – 5. IRSTEA – 6. Irrigants de France

LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION SONT AU CŒUR DES DÉFIS TERRITORIAUX

Répondre au défi climatique



Prospective de débit de l'Allier selon compilation des études Explore 2070 et ICC Hydrogual – SAGE Allier aval et Sioule

Le changement climatique va accentuer l'irrégularité et la disponibilité en eau avec :

– des épisodes d'étiage plus sévères et marqués à l'automne avec de forts impacts sur les cultures mais aussi les prairies d'élevage[7] ;

– le possible maintien de débit de l'Allier en période hivernale au niveau actuel voire une augmentation selon les modèles climatiques.

Ces perspectives d'évolution pointent la nécessité de repenser nos usages pour une meilleure efficience de l'eau mais aussi de mieux gérer la ressource en la stockant en période hivernale pour l'utiliser en période de déficit. Dans ce sens, le barrage de Naussac avait permis d'améliorer la sécurité de la ressource, et ce, au bénéfice de tous les utilisateurs.

Assurer la résilience des exploitations et des filières

L'irrigation présente de nombreux effets directs et induits sur la dynamique économique des exploitations agricoles et plus largement des territoires ruraux en favorisant :

– **la sécurisation des revenus** grâce aux cultures spécialisées à plus grande valeur ajoutée : le résultat dégagé avec des contrats filières et des capacités d'irrigation est en moyenne supérieur de 25 % à celui des autres exploitations[8] ;

– **le maintien du tissu agricole :** entre 1979 et 2000, les effectifs des exploitations avec irrigation en collectif n'ont baissé que de 6,9 % contre 53 % toutes confondues[9] ;

– **la sécurisation des rendements et de la qualité des productions végétales spécialisées,** matières premières des entreprises agroalimentaires locales (Limagrain, sucrerie de Bourdon de Cristal Union, Jardins de Limagne, etc.) générant plus de 1 000 emplois industriels[10].

Exemples de cultures spécialisées produites en Limagne Val D'Allier


Semences de maïs


Betterave sucrière


Maraîchage


Pomme de terre


Luzerne


Semences potagères


Semence de tournesol

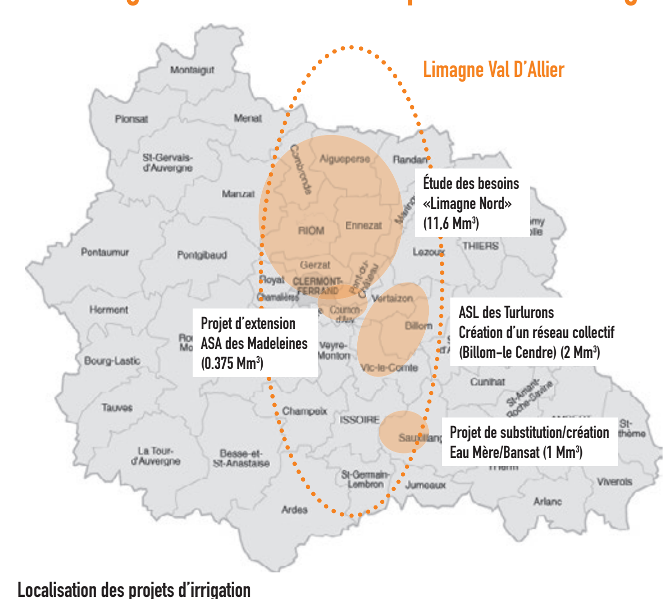

Sorgho

7. SAGE Allier Aval et Sioule – 8. Limagrain – 9. AGRESTE - RGA – 10. AGRESTE

ADIRA

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT,

il faut augmenter de 50 % les capacités de stockage d'eau existantes



Localisation des projets d'irrigation

L'ADIRA a lancé début 2017 une étude sur les besoins et les perspectives d'irrigation en Limagne Val d'Allier. L'étude fait apparaître les besoins suivants :

- 15 millions de m^3 d'eau supplémentaires sont nécessaires pour le Puy-de-Dôme. Il s'agit de porter à 45 millions de m^3 les possibilités de prélèvements d'irrigation ;
- au moins 300 exploitations sont concernées : 83 % en extension, 17 % en création.

Les connaissances sur la disponibilité en eau doivent encore être approfondies pour :

- préciser les ressources superficielles actuelles ;
- rechercher les ressources en eaux profondes potentielles.

L'acquisition de ces éléments est indispensable pour connaître précisément les volumes d'eau disponibles du territoire et ainsi **mettre en œuvre une gestion adaptée s'appuyant sur les disponibilités propres aux conditions climatiques du territoire : une eau abondante en hiver et en déficit en été.**

UNE AMÉLIORATION DE L'UTILISATION EFFICIENTE DE L'EAU

est également indispensable par :

- l'optimisation des techniques d'irrigation grâce à l'installation de pivots (à la place des enrouleurs), les expérimentations goutte-à-goutte en grandes cultures, la restructuration foncière pour mieux adapter les parcelles aux contraintes de l'irrigation, etc. ;
- des outils d'aide au pilotage de l'irrigation comme Limagine Décision, développé par Limagrain, permettant le suivi de bilans hydriques à la parcelle ;
- la création de variétés végétales tolérantes à la sécheresse au travers des travaux de recherche du pôle de compétitivité Céréales Vallée et de Limagrain ;
- le développement d'outils de modélisation des besoins de la plante ;
- l'amélioration de la rétention en eau du sol.



CONTACT Michel SAINTEMARTINE
04 73 34 75 84 / 06 87 70 46 39
adira.auvergne@gmail.com

L'ADIRA représente les irrigants de l'Allier, Puy-de-Dôme et Haute-Loire. Elle est membre de la CLE (Commission locale de l'eau) et accompagne les porteurs de projets d'irrigation.

Partenaires









